



**Canada
Province de Québec
Saint-Adelme**

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020, 2021 ET 2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, que les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Adelme dans le cadre de l'exercice financier 2021 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 14 décembre 2020, à 19h30, les membres seront présents par visioconférence.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires des dépenses et recettes ainsi que sur le programme triennal des immobilisations 2020, 2021 et 2022, et ce, dans le cadre de l'exercice financier 2021.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 du Code municipal du Québec.

FAIT À SAINT-ADELME, ce 7^e jour du mois de décembre 2020.

La directrice générale
Et secrétaire-trésorière,

AH/ah

Anick Hudon, DMA